

# Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens

## Réunion du 4 Décembre 2015

### Budget primitif 2016

### Note de présentation

#### A- Introduction

Suite à la tenue du débat d'orientation budgétaire qui a lieu lors du dernier Conseil d'Administration, vous est faite la proposition de budget prévisionnel présentée ce jour. Il est établi sur la base d'une fréquentation annuelle de 400 000 visiteurs, soit une baisse par rapport aux années précédentes.

Le budget prévisionnel est établi sur le principe de la gratuité de la Galerie du Temps et des augmentations tarifaires votées lors du dernier Conseil d'Administration.

Le budget prévisionnel est présenté sous la forme d'un budget principal et d'un budget annexe relatif à la cafeteria.

#### B- Les dépenses

##### 1- L'organisation des expositions : 2 130 000€

Le musée du Louvre-Lens organisera, comme chaque année, deux expositions temporaires dans la galerie d'expositions temporaires (« Charles le Brun » et « Mésopotamie »), le renouvellement d'œuvres de la Galerie du Temps et exceptionnellement en 2016 deux expositions dans le Pavillon de Verre : l'une en lien avec l'Euro 2016 – « RC Louvre » - et « Miroir » à l'automne qui présentera une quinzaine d'œuvres autour de l'instrument du miroir.

Une autre particularité pour l'exercice budgétaire 2016 réside dans le fait que le changement de programmation des expositions en 2017 (exposition de printemps et d'automne au lieu de l'été et de l'hiver) entraîne une inscription budgétaire en 2016 de 80 000 € pour préparer l'exposition du printemps (les frères Le Nain).

La proposition budgétaire se décompose de la façon suivante :

- Expositions temporaires : Lebrun (été 2016) et Mésopotamie (hiver 2016) : 1 700 000 €  
(pour mémoire, en 2015 le budget est de 1 900 000 €)

- Renouvellement d'œuvres dans la Galerie du Temps : 150 000 €, identique à 2015
- Pavillon de Verre : 200 000 € pour les deux expositions, soit 100 000 € par exposition, identique à 2015

En complément de ce budget (2 130 000 €) lié à l'organisation des expositions et qui comprend des dépenses de transport, d'assurance, d'aménagement muséographique, doit également être prévu un budget permettant la mise à jour des contenus de guide multimédia ainsi que quelques dispositifs multimédia au sein des expositions temporaires. Le budget proposé à ce titre est fixé à 67 800 € (pour mémoire, le budget 2015 représente 80 000 €)

## **2- Les éditions : 91 000 €**

Il est proposé d'inscrire un montant de 91 000 € réservé à la réalisation des éditions en lien avec les expositions.

Il permettra :

- la réalisation de 2 catalogues pour les expositions temporaires.
- l'actualisation du guide de la Galerie du Temps.
- les frais iconographiques pour la réalisation de ces ouvrages

(pour mémoire en 2015, le budget est de 130 000€)

## **3- La programmation du Centre de Ressources 15 000 €**

La programmation du Centre de Ressources s'adresse à tous les publics et comprendra :

- l'organisation de colloques,
- des événements à destination des adultes sous la forme de cours d'initiation à l'histoire de l'art ou sous la forme de rencontres régulières avec les professionnels des musées et de la recherche en histoire de l'art.

Le budget est estimé à 15 000 €. (Pour mémoire 2015 : 20 000 €)

## **4- La mise en place du programme de restauration des œuvres : 8 000 €**

Le programme de restauration des œuvres en lien avec les thématiques des expositions temporaires permettra de faire découvrir les métiers et les techniques de cette activité.

Le budget estimé à 8 000 € permettra de financer l'intervention des restaurateurs et l'achat de consommables muséographiques.

(Pour mémoire en 2015 : 42 000 €)

## **5- Les dépenses d'animations et d'activités culturelles**

- **La Scène : 115 000€**

En 2015, le budget réservé à la programmation a été ajusté afin de réduire le déficit. Les initiatives en matière de communication et de marketing portent leurs fruits puisque les recettes ont légèrement augmenté. Il est proposé de reconduire à l'identique le budget de la Scène pour l'année 2016.

Pour mémoire, les principes de la programmation pour les quatre premiers mois de l'année 2016 ont été présentés lors du conseil d'administration d'avril 2015.

- Les nocturnes et les journées exceptionnelles :

Le musée, est, depuis son ouverture, ouvert le soir chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois et à cette occasion sont organisées des animations dans les galeries.

Au vu de la fréquentation lors de ces nocturnes et des dépenses engagées, il est donc proposé de supprimer ce dispositif tout en maintenant la participation du musée aux journées exceptionnelles que sont la nuit des musées ou les journées du patrimoine.

(Pour mémoire budget 2015 : 20 000€)

- Les dépenses liées au fonctionnement des ateliers pédagogiques : 20 000 €

Un budget de 20 000€ permettra d'acquérir le matériel et les fournitures nécessaires à l'organisation de ces ateliers.

(Pour mémoire en 2015 : 20 000 €)

## **6- La communication : 500 000€**

Il est proposé d'inscrire en 2016 un montant de 500 000€ pour poursuivre l'ambition du musée en matière de communication. Ce budget permettrait :

- L'achat d'espaces (affichage, presse, partenariat) pour chaque exposition (expositions temporaires et pavillon de verre) pour 215 000€,
- La communication institutionnelle : il s'agira de poursuivre la démarche engagée en 2015 avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage en restant visible dans les médias, par voie d'affichage ou autre entre les expositions temporaires pour 100 000€ .
- L'achat de supports (affiches, programmes...) pour 105 000€.
- La communication pour la Scène : 5000€.

En complément de cette communication, seront également reconduites les actions de marketing, plutôt en direction des comités d'entreprises, et de tours opérateurs (30 000€). Ainsi le musée poursuivra ses participations à des salons spécialisés afin d'assurer sa promotion (13 000€).

Le musée aura encore recours en 2016 aux prestations de graphisme pour l'élaboration des affiches et aussi aux prestations de relations média dans les mêmes conditions que depuis l'ouverture (32 000€).

## **7- Les charges de personnel : 4 892 000 €**

Les charges de personnel comprennent pour l'année 2016 :

- les salaires et charges du personnel permanent
- les frais de médecine du travail, de prestations sociales
- les frais de formation

A ces dépenses, s'ajoutent celles concernant :

- les rémunérations des guides conférenciers pour l'année 2016
- les intervenants extérieurs (intermittents, conférenciers)
- la taxe sur les salaires (suite rapport CRC)

## **8- Les dépenses de fonctionnement courant : 1 136 600 €**

Les dépenses de fonctionnement courant comprennent les fluides, l'entretien du parc, les abonnements informatiques, téléphoniques, l'affranchissement, les assurances, les déplacements

Il est proposé de réserver une somme de 1 136 600 € pour pourvoir à l'ensemble de ces dépenses.(pour mémoire, budget 2015 : 1 573 000 €)

## **9- Les dépenses de sous-traitance : 5 435 900 €**

Conformément aux décisions du Conseil d'Administration, les prestations de billetterie, d'accueil, de nettoyage, de sécurité-sûreté, de maintenance multi-technique et informatique sont externalisées.

Le budget global, en application de la réponse aux appels d'offre, est estimé à 5 435 900 € et se décompose de la façon suivante :

- Accueil-vente : 630 000 €
- Sécurité : 2 760 000 €
- Maintenance-multi technique : 1 043 000 €
- Maintenance informatique : 420 400 €
- Nettoyage : 582 500 €

Le budget proposé est en baisse par rapport à celui de 2015. Les sommes proposées représentent strictement les montants inscrits aux marchés sans possibilité de bon de commande complémentaire. Cela induira en 2016 une organisation différente pour certaines prestations.

Dans le même ordre d'idée, depuis l'ouverture du musée, est proposée aux groupes la possibilité d'être accueillis à partir de 9h ; l'ouverture au public individuel étant, quant à elle, fixée à 10 heures. Cette disposition avait été prise pour permettre aux tour-opérateurs de

loger sur place la veille. Les implantations d'hôtels n'ayant pas été réalisées comme cela avait été envisagé, les visites en groupe ont plutôt lieu en journée.

Il est donc proposé d'adopter la même heure d'ouverture -10h- pour les groupes et les individuels et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

### **10- Les opérations d'ordre : 380 000€**

Elles se composent des dotations aux amortissements. En effet, même si l'ensemble des équipements a été acquis par la Région Nord-Pas de Calais, il appartient au Musée de prévoir la part non amortie par la Région. Cette part est en cours de validation par les services du Trésor Public.

Le budget estimé s'élève à 380 000 € au vu des éléments transmis par la Région et restent à affiner. Il se répartit de la manière suivante :

- 255 000€ pour les logiciels et le matériel informatique ;
- 5 000€ pour l'outillage ;
- 120 000€ pour le mobilier et le matériel divers

**Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 14 869 243 €**

### **11- Les dépenses d'Investissement**

Les dépenses d'investissement sont estimées à 155 000€ et couvrent les besoins en mobilier complémentaire ainsi qu'en matériel informatique et logiciels auxquels viennent s'ajouter 16 543€ d'écritures d'ordre.

## **C- Les recettes**

L'hypothèse d'une fréquentation annuelle de 400 000 visiteurs ainsi que la gratuité de la Galerie du Temps et les augmentations tarifaires servent de base pour l'estimation de recettes de la billetterie.

### **1- Les ressources propres**

- La billetterie : 880 000 €

Les recettes de billetterie couvrent 7 mois de l'année, soit la durée de deux expositions temporaires, sur une base de 160 000 visiteurs et sont établies sur l'hypothèse :

- D'une augmentation du billet d'entrée de 9 à 10 euros,
- De la création d'un tarif réduit fixé à 5 euros destiné essentiellement aux jeunes de 18 à 25 ans
- D'une location du guide multimedia fixée à 3 euros pour la Galerie du Temps et 2 euros pour les expositions temporaires
- D'augmentation des autres tarifs déjà en vigueur

En complément de ces dispositions, et dans un souci de diversification de ses ressources propres seront mis en place deux dispositifs permettant de recueillir des recettes complémentaires : le don suggéré qui se présentera sous les formes d'un billet mécène et l'installation d'urnes dans le musée permettant un don plus spontané

Les recettes liées à ce dispositif sont difficiles à estimer ; elles seront donc constatées au compte administratif 2016.

- La Scène : 18 000 €

Dans l'hypothèse de la programmation évoquée et de la poursuite des actions de promotion, il est proposé d'inscrire 18 000€ de recettes (15 000 € à fin septembre).

- Visites Guidées-Ateliers : 380 000€

Depuis l'ouverture du musée, les visites guidées et la fréquentation des ateliers, même si cela reste difficile de développer l'offre à destination des groupes adultes, permettent de confirmer leur succès.

Par conséquent, il est proposé d'inscrire 380 000 € en 2016.

- Locations d'espaces : 250 000€

L'activité « location d'espaces » avait connu un beau développement au cours de l'année 2014 qui avait permis d'inscrire au budget 2015 un montant de 400 000 €, réajusté à 300 000 € au budget supplémentaire.

Pour 2016, en tenant compte des manifestations qui pourraient se tenir en lien avec l'EURO 2016, il est proposé d'inscrire 250 000 € ; au 31 octobre 2015, nous estimons les recettes provenant des locations d'espaces à 220 000€ au lieu de 300 000 € prévus.

- L'édition des catalogues : 50 000€

Les recettes « éditions » sont à ajuster en 2016 pour tenir compte de la fréquentation moindre du musée. Il est proposé d'inscrire 50 000€ pour cette activité.

- Occupations du domaine public : 90 000€

Le restaurant et la boutique sont les deux espaces, objets des conventions d'occupation du domaine public.

Au vu du chiffre d'affaires de ces deux espaces qui reste stable malgré la baisse de la fréquentation du musée, il est proposé d'inscrire une recette de 90 000€ pour les deux espaces.

- Mécénat : 550 000€

En 2016 se poursuivra le développement du Cercle Louvre-Lens Entreprise ainsi que celui des mécènes individuels.

La recherche de mécène pour les expositions 2016 permet d'ores et déjà de confirmer un montant de recettes de 550 000€. Pour mémoire, le montant envisagé en 2015 est identique et en bonne voie d'être réalisé.

- Autres recettes : 86 000€

Les « autres recettes » proviennent du remboursement des titres repas par le personnel ainsi que les aides correspondant aux « contrats » emplois d'avenir.

Elles sont estimées à 86 000€.

**Le montant total estimé des ressources propres représentent 2 304 000 € soit 15,5 % du montant total de dépenses estimé à 14 869 243 €.**

## **2. Participation des collectivités territoriales**

Conformément à l'article 20 des statuts de l'EPCC, « le financement du musée du Louvre-Lens est assuré solidairement par la région Nord Pas de Calais, le Département du Pas de Calais et de la CALL ».

Le budget prévoit une participation de ces collectivités selon les priorités suivantes :

-8/10 à la charge de la région Nord Pas de Calais

-1/10 à la charge du Département du Pas de Calais

-1/10 à la charge de la CALL

En application de ces quotités et au vu du « reste à financer » qui s'élève à 12 492 300 €, la participation des collectivités au titre de 2016 s'établit comme suit :

<b>Région Nord Pas de Calais</b>	<b>9 993 840 €</b>
<b>Département du Pas de Calais</b>	<b>1 249 230 €</b>
<b>Communauté d'Agglomération Lens-Liévin</b>	<b>1 249 230 €</b>

Pour mémoire :

FINANCEURS	2013	2014	2015
Région NPC	8 752 000	10 028 400	9 994 322
Département	1 094 000	1 253 550	1 249 290
CALL	1 094 000	1 253 550	1 249 290
<b>TOTAL</b>	<b>10 940 000</b>	<b>12 535 500</b>	<b>12 492 902</b>

## BUDGET ANNEXE : FONCTIONNEMENT DE LA CAFETERIA

### 1. Dépenses

Les principaux postes de dépenses concernent les achats de marchandises, le fonctionnement courant (fluides, nettoyage, etc...) et les charges de personnel.

Les estimations au titre de 2016 se basent sur la fréquentation de la cafeteria au 30 septembre 2015 qui, comme pour le musée, connaît une baisse.

Il est proposé de réserver un budget de 184 000 € pour les charges de personnel, 309 000 € pour les achats de marchandises, fluides, prestations de nettoyage, de maintenance, 17 000 € au titre des amortissements soit un total de 510 000 €

## **2. Recettes**

Comme en 2015, il est prévu l'équilibre budgétaire de ce budget. Il est proposé, en cas d'excédent, de retenir le principe d'affecter celui-ci au budget principal afin de diminuer la charge restante aux collectivités.

Cet excédent sera constaté au compte administratif 2015.